

L'élaboration des diplômes professionnels de l'éducation nationale : une longue histoire de dialogue entre notre institution et le monde du travail.

On entend parfois dire que nos diplômes ne seraient pas adaptés aux réalités des métiers auxquels ils préparent. Pire, certains diplômes ne conduiraient qu'à des voies de garage car la formation n'offrirait pas de débouchés...

C'est oublier que nos diplômes ne sont pas créés ex nihilo par notre ministère. Ils sont le fruit d'une concertation très fructueuse au sein des CPC (commissions professionnelles consultatives) spécialisées par champs professionnels, qui réunissent employeurs, salariés, représentants des pouvoirs publics et personnalités qualifiées. Un nouveau diplôme n'est jamais créé sans passer par une phase d'étude approfondie du métier auquel il va préparer, et de son potentiel d'employabilité. Le RAP (référentiel d'activités professionnelles), qui fixe les activités dont le diplôme attestera de la maîtrise par leurs titulaires, est validé par la profession. Certes l'élaboration d'un diplôme peut s'avérer longue et il n'est pas facile aujourd'hui de modifier rapidement un référentiel pour l'adapter aux évolutions des métiers. Mais cette procédure fondée sur le dialogue social garantit la pertinence de nos diplômes au regard des besoins exprimés par les professionnels et des perspectives de développement de l'emploi.

Les enseignements généraux y tiennent une place importante, et c'est une des forces des diplômes professionnels de l'éducation nationale : un socle solide de formation générale qui permettra aux futurs salariés d'affronter plus facilement les nécessaires adaptations ou mobilités de leur parcours professionnel, une formation générale ambitieuse qui leur permettra également de poursuivre leurs études ou de les reprendre dans le cadre de la formation continue.

Ainsi, les diplômes professionnels ne valent pas que pour leur efficacité en matière d'insertion professionnelle, mais ils sont aussi sources d'intégration, de socialisation, et de citoyenneté pour leurs titulaires.

La vision libérale du diplôme : vers des certifications modulaires et asservies aux besoins des entreprises.

Si nous venons de dire que la concertation avec les partenaires sociaux et les branches est indispensable

à une offre de formation de qualité, le discours libéral tente depuis longtemps d'aller plus loin en substituant aux formations globales et complètes que sont nos diplômes, des certifications plus courtes, centrées sur une activité ou un ensemble d'activités professionnelles et où la part des enseignements généraux serait réduite à sa plus simple expression.

Il existe en effet une idée reçue largement répandue, qui prétend qu'il suffirait de rapprocher l'école et l'entreprise pour lutter contre le chômage de masse. C'est le vieux mythe de l'adéquation formation-emploi, dont il a pourtant été démontré depuis longtemps qu'elle n'existe pas ! Qu'importe, le discours néo-libéral continue de promouvoir les vertus supposées « formatrices » de l'entreprise et de vouloir rapprocher les deux voies (initiale scolaire et initiale apprentissage) en mixant les publics et en développant fortement les unités de formation par apprentissage dans les lycées professionnels. Mais pour cela, il faudra considérablement modifier à la fois l'offre de formation (l'offre des diplômes préparés par apprentissage est sensiblement différente de l'initiale scolaire), et les modalités de formation, notamment parce que les rythmes d'alternance ne sont pas du tout les mêmes.

Ainsi, le rapport remis au ministre de l'éducation nationale par la commission Calvez-Marcon préconise-t-il la systématisation de l'approche par compétences et le rapprochement avec les certifications d'autres ministères (on pense ici aux titres du ministère de l'emploi, très ciblées sur les activités professionnelles et qui ne comportent pas du tout d'enseignements généraux). C'est l'avènement du discours qui prône la formation à des certifications courtes, spécialisées sur quelques gestes professionnels, et répondant directement aux besoins immédiats des employeurs. C'est aussi la fin annoncée du cadre conceptuel historique d'une formation méthodique et complète, où la formation à un métier ou une famille de métiers est totalement imbriquée dans la culture générale.



ENGAGÉ-ES
AU QUOTIDIEN